

Formation des agent(e)s des services de ressources humaines

Public

Tous les agents des services de Ressources Humaines, ou des services centraux d'administration ou de gestion portant les missions RH au sein de l'établissement.

**Organisé par
ITAQUE****Durée**

1 jour – 7H00

Nombre de participants

6 à 16 participants

Prérequis

Pas de prérequis

**Modalités
pédagogiques**

- > Rappels législatifs, Apports Théoriques et Méthodologiques
- > Partage et Retour d'expérience
- > Exercices d'analyse et de Réflexion collective ou individuelle
- > Mises en situation basées sur des séquences vidéo ou des études de cas réel
- > Partage ou Identification de Bonnes Pratiques
- > Construction d'outils d'analyse ou de mise en œuvre
- > Plan d'action individuel

Contact

> Carine MARIE
cmarie@iorga.com
04 90 32 37 84
> Karine NEGRE
Knegre@jorga.com
06 79 40 04 27

Objectifs

- > Comprendre les Enjeux et les Impacts du cadre légal de l'égalité professionnelle sur la gestion des RH.
- > Intégrer efficacement la politique Égalité dans le quotidien de l'établissement et du service RH.
- > Initier et Accompagner le déploiement de la démarche Égalité
- > Incarner l'Égalité dans les pratiques RH
- > Se préparer à l'action

Programme**SÉQUENCE 1:****Maîtriser et Comprendre le cadre légal**

- > Les lois, décrets et accords relatifs à l'Égalité professionnelle
- > Les impacts des évolutions législatives sur la GRH
- > Sécuriser les risques de contentieux

SÉQUENCE 2:**Aborder la politique Égalité dans une vision systémique et une recherche d'efficacité**

- > Identifier ou intégrer l'Égalité pro dans les process, pratiques et outils internes impactant ou cadrant la gestion des RH.
- > Identifier les liens entre nos nombreuses obligations, nos différents processus et outils RH.

SÉQUENCE 3:**Déployer une démarche Égalité structurée, participative et pérenne**

- > Organiser et Contribuer à la mise en place de la démarche en interne
- > Co-construire la politique Égalité de son établissement
- > Déployer et accompagner la démarche

SÉQUENCE 4:**Incarner l'Égalité dans les pratiques RH**

- > La notion d'Exemplarité
- > Posture et Communication

SÉQUENCE 5:**Planifier pour se projeter sereinement**

- > Plan d'action / de déploiement de la démarche:
 - Étapes, objectifs et échéances
 - Acteurs / services / instances impliqués
 - Priorités
 - Points de vigilance et conditions de réussite
- > Bilan de la session

NB : Si la session est organisée en intra, le plan d'action sera formalisé collectivement. Il pourra être considéré comme un objectif collectif ou un axe du projet de service.